

Le Premier Ministre

Paris, le 15 JUIN 2015

Madame la Présidente,

Vous avez appelé mon attention sur le projet d'ordonnance des marchés publics présenté en avril dernier.

Vous avez rencontré le 28 mai dernier plusieurs membres de mon Cabinet, qui ont pu répondre aux différents points que vous soulevez dans votre courrier.

Mes collaborateurs ont notamment eu l'occasion de rappeler l'attachement du gouvernement au principe du concours dans les marchés publics, garant de la qualité de la maîtrise d'œuvre, et auquel le texte final de l'ordonnance fera référence.

Le gouvernement reconnaît le rôle fondamental joué par les architectes dans la conception d'un cadre de vie innovant et de qualité. Par conséquent, les dispositions spécifiques aux marchés de maîtrise d'œuvre seront maintenues dans les textes réglementaires d'application de l'ordonnance.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Manuel VALLS

Madame Marie-Françoise MANIERE
Présidente de l'Union Nationale
des Syndicats Français d'Architectes
29, boulevard Raspail
75007 PARIS